

Cercle suisse des administratrices

PROCES-VERBAL DECISIONNEL

ASSEMBLEE GENERALE DU 17 MARS 2014, Hôtel Alpha Palmier, Lausanne

Introduction

L'Assemblée a commencé à 18h45 et s'est terminée à 20h25.

Membres du comité présents : Geneviève Bauhofer, Diane Reinhard.

Membre du comité excusé : François Gauchenot

Futures membres comité : Marianne Aerni, Laurence Jovignot-Halifi, Jocelyne Vautravers

Nb de membres présentes **58 avec droit de vote**

PV selon ordre du jour

1. Mot de la présidente, identification de la personne responsable du procès-verbal et des scrutatrices
La Présidente, Geneviève Bauhofer, ouvre la séance à 18h45 et désigne Jasmina Froidevaux-Bieri et Anne-Sophie Tourette comme scrutatrices et Jocelyne Vautravers comme responsable du procès-verbal.
2. Adoption du Procès-verbal de l'assemblée générale du 28 novembre 2012
L'adoption du Procès-verbal est acceptée à l'unanimité, avec 12 abstentions sur 58 membres présentes.
3. Adoption du Procès-verbal de l'assemblée générale du 9 décembre 2013
L'adoption du Procès-verbal est acceptée à l'unanimité, avec 15 abstentions sur 58 membres présentes
4. Rapports de la présidente et du trésorier

Rapport de la présidente

La Présidente prend la parole et souligne tout le chemin parcouru depuis son association avec Diane Reinhard et François Gauchenot fin 2011 ! A partir de janvier 2014, il n'est plus possible à toute organisation commerciale, média ou autre d'énoncer que nous ne trouvons pas de femmes pour siéger dans les conseils d'administration.

Il est réjouissant de savoir que dans la dernière étude de Z'Capital/Union patronale suisse, que sur 100 réponses de président de conseil d'administration :

- 98 ont indiqué que la mixité des équipes améliorerait la performance, la dynamique et le travail du conseil,
- 75 vont accroître la part des femmes dans leurs conseils d'administration
 - dont 55 ont une idée précise du calendrier pour atteindre leur objectif :
17% dans un délai de 1 à 2 ans, 30% dans un délai de 2 à 4 ans.

En outre, pour les petites et moyennes entreprises près de 60% prévoient d'augmenter la proportion des femmes à venir dans les 6 ans – sans indiquer de proportion.

La deuxième étape de l'association, sera d'ancrer la mixité et la diversité des profils comme moyen de pérenniser l'entreprise dans les esprits de tous ceux et celles qui accompagnent les entreprises dans la sélection des administrateurs (et des dirigeants). Avoir plus de femmes dans les C.A. permettra plus facilement d'élire des femmes à la position du CEO aussi. C'est ainsi que cela nécessite - comme dans un C.A. - d'avoir les ressources adéquates pour cette nouvelle étape, en constituant une équipe différente qui va permettre d'ancrer dans le temps, de communiquer, de gérer et de faire vivre la vision qui a animé certaines d'entre nous et notamment les fondatrices administratrices que je remercie de tout cœur.

Rapport du trésorier

En l'absence de François Gauchenot, Michèle Costafrolaz présente un bilan succinct des comptes :

Le seul actif est de CHF 1807.- à recevoir de Saint George Institute SA, qui est le bénéficiaire de l'année.

Les produits étant la cotisation prélevée sur les IRM ainsi que la participation aux séminaires du 9 et 30 novembre 2013 pour CHF 9'150.-

Les charges étant les frais de réception et réservation de salles, avec quelques frais de papeterie et des frais informatiques, le tout pour CHF 7'343.-

5. Approbation des comptes (copie le jour même)

Les comptes sont approuvés à l'unanimité, avec 4 abstentions sur 58 personnes présentes

6. Décharge au comité et au contrôleur des comptes

La décharge est donnée à l'unanimité, avec 3 abstentions sur 58 personnes présentes, au comité et au contrôleur des comptes.

7. Budget 2014 (copie le jour même)

Diane Reinhard présente le budget 2014 qui se solde par un total des produits à CHF 45'200.- et un total des charges à CHF 43'215.-.

Les cotisations sont comptabilisées « Cash basis », c'est-à-dire à l'encaissement.

La cotisation est fixée à CHF 250.- par année pour les nouvelles membres, les fondatrices et les membres amis et entreprises. (L'assemblée décide d'accepter ces deux dernières catégories de membres qui n'ont pas fait l'IRM, mais soutiennent l'action, ces membres n'ont pas le droit de vote). Les ambassadrices qui ont signé leur IRM après le 31.08.2013 paieront CHF 100.- pour 2014, tandis que les ambassadrices qui ont signé jusqu'au 31.08.2013 paieront CHF 250.- pour 2014.

Les événements, apéritifs, séminaires s'équilibrent en charges et en produits, car ils seront facturés aux membres au prix coûtant. A cet effet le Comité veillera à négocier les réservations d'hôtels au mieux. Il y aura plusieurs manifestations (Best Board Practices) durant l'année.

Il est prévu d'ouvrir un compte postal au nom de l'association, afin de pouvoir demander le prépaiement de la participation à la manifestation.

Sont également inclus dans le budget : les frais de représentation du Cercle pour la somme de CHF 5'000.- et les frais informatiques pour la somme de CHF 4'000.- S'ensuit une discussion sur l'explication et la justification de la cotisation annuelle et des frais de participation aux événements. Diane Reinhard précise que le Cercle est encore dans une phase de lancement, qu'il doit se faire connaître. Elle précise que les résultats sont très probants suite au lancement du Cercle Suisses des Administratrices en janvier dernier. L'excellent écho dans les médias a déjà apporté 30 nouvelles membres au Cercle.

Suite à la demande d'Esther Casas quant à la stratégie globale du Cercle pour cette année et l'année prochaine, Laurence Jovignot-Halifi mentionne entre autres, l'amélioration du site internet qui sera notamment traduit en allemand pour commencer, la création du Logo du Cercle afin d'apporter plus de visibilité, l'intensification du lobbying avec les relations de presse et les réseaux sociaux. Marianne Aerni précise qu'il s'agit maintenant d'inciter les entreprises à faire appel à notre Cercle.

Le budget est accepté à l'unanimité avec 3 abstentions sur 58 membres présents.

8. Elargissement du comité et élections

Suite à la décision de Geneviève Bauhofer et de François Gauchenot de se retirer du comité, les personnes suivantes se mettent à disposition de l'association pour assumer les fonctions suivantes :

Présidente :	Diane Reinhard
Secrétariat et trésorerie :	Jocelyne Vautravers
Communication :	Laurence Halifi Jovignot
Evénements :	Marianne Aerni

L'élargissement du comité est approuvé à l'unanimité, sans abstention.

9. Adoption des changements de statuts de l'association

Diverses remarques sont émises quant au délai pour des modifications importantes des statuts (3 mois à l'avance), alors que la convocation d'une Assemblée générale doit se faire au minimum 2 semaines à l'avance.

Diane Reinhard souligne que l'Assemblée générale se tient une fois par année, en mars et que les changements au niveau des statuts se préparent longtemps à l'avance pour laisser le temps aux membres de faire des contre-propositions, le comité aura une réflexion à ce sujet.

Il est confirmé que les candidatures au comité doivent se faire 20 jours à l'avance, par écrit.

Le nouveau nom de l'association est approuvé à l'unanimité avec 3 abstentions sur 58 personnes présentes.

10. Adoption du règlement de l'association

Le nouveau règlement de l'association est approuvé à l'unanimité, avec 3 abstentions sur 58.

11. Divers

Communication entre les membres

Une discussion ouverte s'instaure quant à la possibilité d'offrir aux membres un moyen de se connaître et de communiquer en toute confidentialité.

Par principe, pour une communication entre les membres, le groupe LinkedIn « cercle suisse des administratrices » est le moyen privilégié. Les personnes ne pouvant pas pour des raisons professionnelles ou personnelles figurer avec leur nom sur LinkedIn peuvent se créer un profil anonymisée et le signaler à Laurence Jovignot pour qu'elle accepte la demande d'adhésion au cercle. Laurence Jovignot-Halifi va envoyer le lien LinkedIn confidentiel du Cercle à tous les membres.

Liste des membres et autres documents dédiés aux membres

Il est décidé par 49 voix pour, 6 voix contre, et 3 abstentions et, que la liste des membres sera mise à disposition des membres (Nom, prénom, entreprise et no de téléphone).

- Il est précisé que cette liste est réservée à un usage personnel et n'est pas transmissible, ni utilisable à des fins commerciales.
- Les personnes qui ne souhaitent pas figurer sur cette liste devront le communiquer au comité. Un mail sera envoyé à cet effet avant mise à disposition de la liste sur le site. Il est précisé que chaque membre est responsable de la mise à jour de ses propres données.

Il est décidé à l'unanimité, contre 3 abstentions, que l'association va créer un espace accessible par login sur le site. Cet espace servira essentiellement à héberger les documents mis exclusivement à disposition des membres, dont la liste des membres.

Clôture :

Diane Reinhard reprend la parole et remercie :

- o Marianne Aerni, Laurence Jovignot-Halifi, Madeleine von Holzen et Helen Forlani pour la communication lors du lancement du Cercle ;
- o Jocelyne Vautravers pour l'administration ;
- o Birgit Samson pour la traduction allemande du site ;
- o Masha Stewart pour son initiative du dîner du 8 mars ;
- o Lisa Parenti pour le logo offert, mais pas encore finalisé en raison de la validation du nom ;
- o Michèle Costafrolaz qui a mis ses talents bénévolement à disposition du Cercle lors des ateliers ;
- o Et bien sûr, Geneviève Bauhofer et François Gauchenot qui se retirent.

Personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h25.

Diane Reinhard
Présidente



Jocelyne Vautravers
Secrétaire

